

forêts
en vie
fonds de dotation



PREMIER FONDS DE DOTATION CITOYEN

DÉDIÉ À LA FORÊT EN FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

ÉDITO




L'année 2025 a été une année pleine d'avancées pour notre fonds de dotation. Tout d'abord du côté de nos forêts : deux nouvelles acquisitions ont été réalisées, ce qui porte à 7 le nombre d'associations qui projettent leurs activités dans nos forêts vivantes, soit plus d'une cinquantaine de porteurs et porteuses de projet.

Du côté de l'équipe ensuite, car nous avons accueilli deux nouvelles recrues : Mélissa Lalauze qui apporte, depuis juin 2025, toute son expertise sur les points administratifs et financiers, et Marie-Françoise Lebecq qui construit et anime la communication et la collecte au sein de Forêts en Vie depuis septembre 2025.

De nombreuses actions ont également été menées au fil de cette année que nous vous proposons de découvrir à travers ce rapport d'activité.

Merci d'être à nos côtés pour permettre à chacun de nos projets de voir le jour.

Bonne lecture ! 

Nathalie
Coordinatrice de Forêts en vie



(RE)CRÉER DES COMMUNS FORESTIERS



Les forêts françaises font face à plusieurs tensions majeures : fragmentation de la propriété forestière, pression économique croissante sur la ressource bois, exportation de bois brut et perte de valeur ajoutée locale, fragilisation des écosystèmes forestiers face à des pratiques de gestion court-termistes.

Ce modèle entraîne une dissociation entre :

- la production de valeur économique
- et les bénéfices écologiques et territoriaux

Pour faire face à ce contexte, Le Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF) a créé, en 2017, Forêts en vie, le premier fonds de dotation citoyen dédié à la forêt en France.

Depuis sa création, Forêts en vie propose et œuvre au développement d'un autre rapport aux forêts proposant de (re)créer des communs forestiers où tout un-e chacun-e a sa place.



Coupe rase, © photographie libre de droits

Comment ?

- par l'acquisition de forêts mobilisant le plus grand nombre (dons, legs, donations, partage d'intérêts, mécénat d'entreprises locales et nationales, soutien de fondations...);
- par la mise à disposition de nos forêts à des associations locales porteuses d'alternatives forestières ;
- par le déploiement d'une gestion collective et partagée, associant habitant-es, forestier-es et acteur-rices des territoires ;
- par la définition de plans de gestion soucieux de la préservation des écosystèmes orientés vers le long terme.

L'objectif est de faire de nos forêts un bien commun géré localement et collectivement, conciliant :

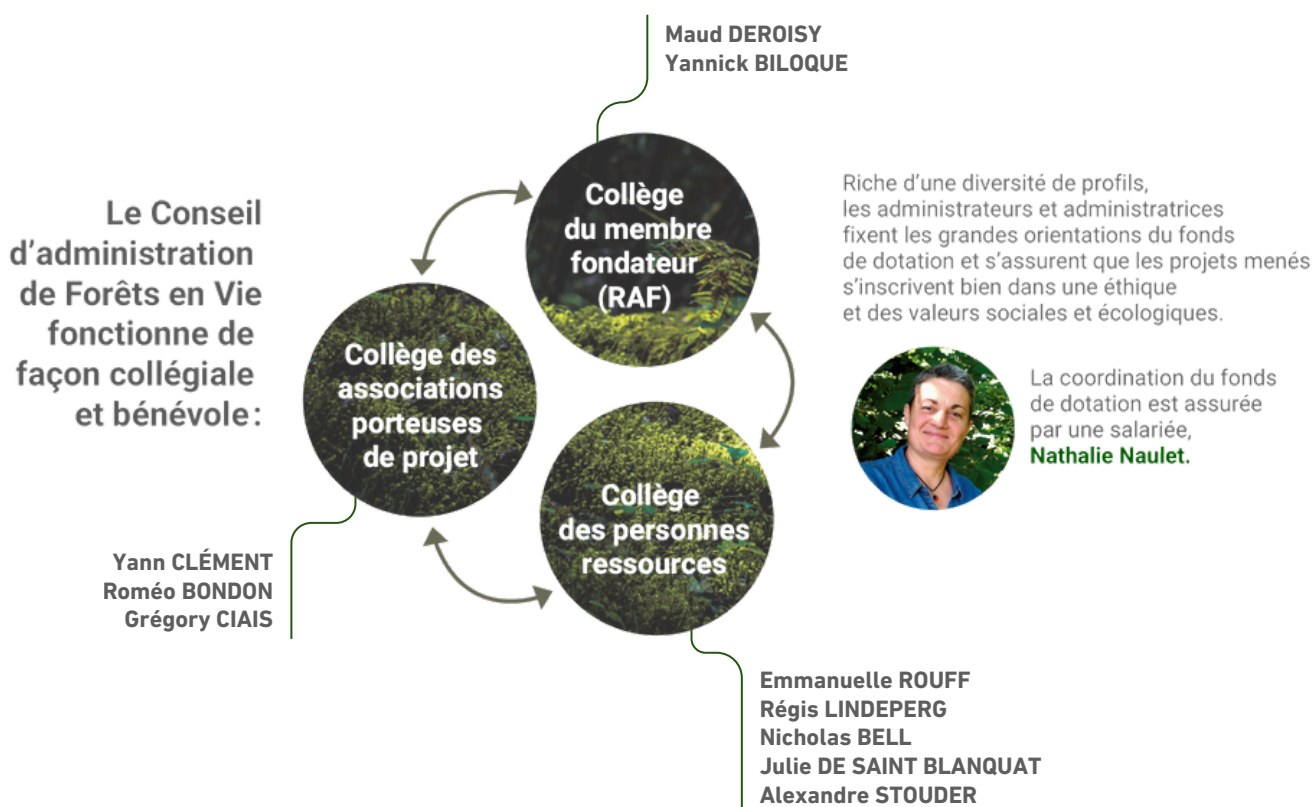
- préservation écologique
- activité économique locale
- juste rémunération des professionnel·les de la forêt et du bois
- gouvernance démocratique

UN PROJET À LA CROISÉE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ

Une gouvernance partagée

Le Conseil d'administration de Forêts en Vie est collégial. Il a pour rôle de fixer les grandes orientations du fonds de dotation et de s'assurer que les projets menés s'inscrivent bien dans une éthique et des valeurs à la fois sociales et écologiques.

Il est composé de trois collèges qui assurent la représentation de l'ensemble des acteur·rices :



ACCOMPAGNER LES PORTEURS ET PORTEUSES DE PROJETS POUR DES FORÊTS VIVANTES

Forêts en vie acquiert des forêts pour les remettre à disposition d'associations porteuses d'alternatives forestières.

Ainsi, notre première porte d'entrée n'est pas la forêt elle-même, mais **les citoyen·nes qui souhaitent en prendre soin autrement**. Derrière chaque acquisition se trouve une association, une vision du vivant et un projet de territoire.

C'est pourquoi l'accompagnement des porteurs et porteuses de projets constitue une part essentielle de notre action.



Nathalie Naulet en forêt de Benayes © Stéphane Pailler

En 2025, 15 projets ont été déposés auprès de Forêts en Vie par des associations désireuses de développer des initiatives au sein de communs forestiers.

Ces projets reflètent une **diversité d'approches et d'usages** : gestion forestière respectueuse du vivant, pédagogie, accueil, reconnexion à la nature, transmission de savoirs ou encore expérimentation de nouvelles formes de gouvernance collective.

Chaque projet fait l'objet d'un travail approfondi d'étude et d'échange.

Nathalie, coordinatrice du fonds de dotation, accompagne les associations dès les premières étapes : analyse et compréhension du projet, visites de terrain, échanges sur les pratiques envisagées et vérification de leur adéquation avec les valeurs de Forêts en Vie et la Charte pour des Forêts Vivantes.



Lorsque le projet répond à ces critères, l'association est invitée à constituer un dossier détaillé présentant sa vision, ses intentions de gestion et les perspectives d'usage du lieu.

Ce dossier est ensuite étudié par le Conseil d'administration de Forêts en Vie. Les membres du Conseil peuvent alors soutenir pleinement le projet, proposer des ajustements ou des axes d'amélioration, ou encore exprimer des réserves si certains éléments ne sont pas compatibles avec les engagements du fonds de dotation.



Conseil d'Administration de Forêts en vie, © M.-F. Lebecq

Une fois le projet validé, Forêts en Vie engage les démarches d'acquisition. Une proposition d'achat est adressée au propriétaire de la forêt, précisant les parcelles concernées, les surfaces et le montant proposé. Si cette proposition est acceptée, l'acquisition est officialisée devant notaire et un important travail de recherche de financements et de levée de fonds est lancé afin de rendre l'achat possible. Forêts en Vie accompagne également les projets dans leur communication et leur mobilisation citoyenne. À noter que certaines forêts rejoignent aussi les communs forestiers par le biais de dons ou de legs (2 de nos 7 forêts nous ont été données).

Cet accompagnement représente un travail conséquent et souvent peu visible :

Étude des dossiers, visites des forêts, analyse des enjeux écologiques et humains, rencontres avec les porteurs et porteuses de projet, soutien au montage administratif et financier des associations, préparation des acquisitions, recherche de financements et mobilisation des soutiens. Mais c'est aussi ce qui permet de faire émerger des projets solides, cohérents et profondément ancrés dans les territoires.

À travers cet accompagnement, le fonds de dotation contribue à faire grandir un réseau de forêts en vie, pensées comme des communs au service du vivant et des habitant-es, sur le long terme.

2 NOUVELLES ACQUISITIONS !

Cette année, deux nouvelles forêts ont rejoint les communs forestiers de Forêts en Vie :

- La forêt de Longuay, en Haute-Marne (52)
- La forêt du Bois du Pic, dans le Puy-de-Dôme (63)

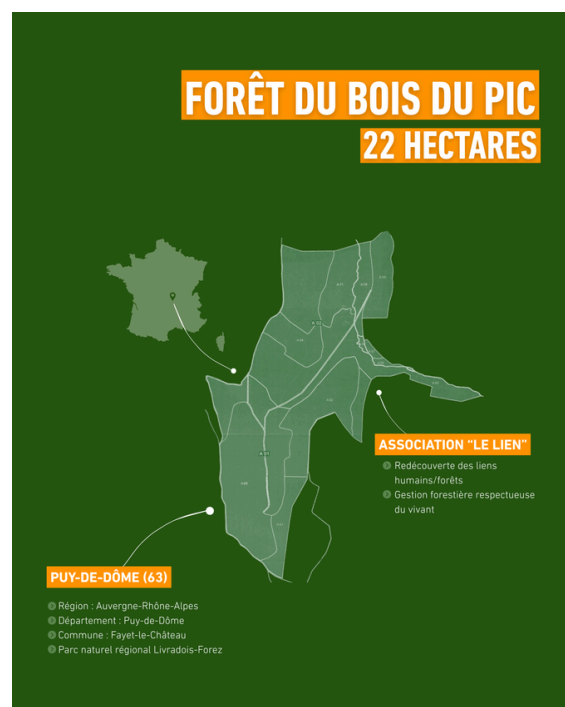
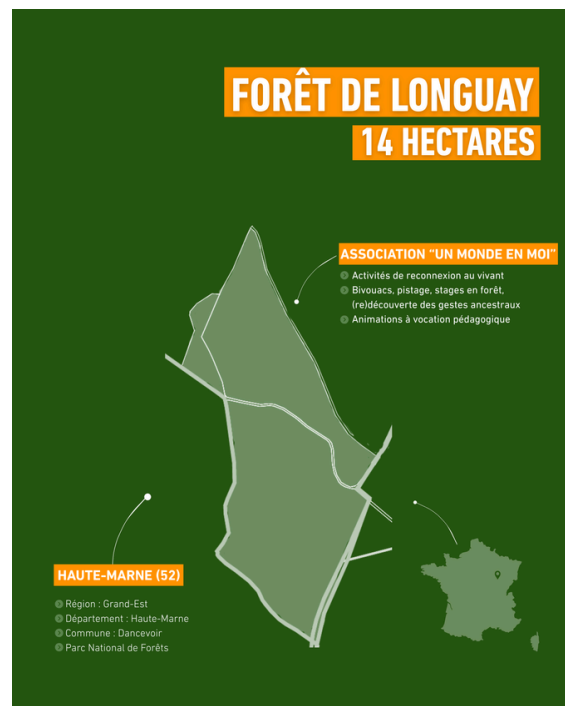
Deux achats rendus possibles grâce au soutien et à la confiance de centaines de personnes qui refusent de voir les forêts réduites à de simples ressources à exploiter.

Dans un contexte où les logiques de rentabilité immédiate accélèrent l'industrialisation et la standardisation des milieux forestiers, ces achats de parcelles sont des actes concrets de préservation.

En les sortant des logiques spéculatives et extractivistes, **nous faisons le choix d'un autre rapport au vivant : des forêts considérées comme des biens communs, protégées sur le long terme, gérées collectivement et avec soin.**

Ces acquisitions ouvrent la possibilité de développer d'autres pratiques forestières : plus résilientes, plus attentives aux équilibres écologiques, plus ancrées dans les territoires et dans l'intérêt général.

Elles témoignent aussi d'une conviction forte : ensemble, il est possible de reprendre la main sur l'avenir des forêts et de construire des modèles qui concilient préservation du vivant, transmission et usage collectif.



LA FORÊT DE LONGUAY

Haute-Marne (52)

Située en Haute-Marne, au cœur du Parc National de Forêts, la forêt de Longuay s'étend sur plus de 14 hectares (communes voisines d'Aubepierre-sur-Aube et Lignerolles). Elle a été acquise grâce à la mobilisation citoyenne menée par l'association Un Monde en Moi, sous l'égide du fonds de dotation Forêts en vie.



Atelier en forêt de Longuay © C. Pendelieu

Au-delà d'un simple espace naturel, cette forêt devient un « livre ouvert sur le monde » :

- Une sylviculture douce et respectueuse, inspirée des logiques naturelles ;
- Des ateliers et stages pour tous les âges (pistage animalier, immersion en nature, vannerie, ...) ;
- Un lieu d'ancrage pour les habitant-es, les acteur-rices locaux, favorisant les synergies entre territoire et nature.



Ateliers en forêt de Longuay © C. Pendelieu

La forêt de Longuay n'est pas seulement un patrimoine écologique : c'est une invitation à renouer avec le vivant, à devenir un-e acteur-riche de la préservation de la nature.



LA FORÊT DU BOIS DU PIC

Puy-de-Dôme (63)

Située au cœur du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, dans le Puy-de-Dôme, la forêt du Bois du Pic a rejoint nos forêts en vie en juillet 2025.



Elle s'étend sur 22 ha et est aujourd'hui gérée par l'association Le Lien, qui développe sur place un projet profondément ancré dans la relation entre les humains et la forêt. À travers des ateliers pédagogiques, des temps culturels, des immersions sensibles et des activités de reconnexion, l'association œuvre à recréer des liens concrets avec les milieux forestiers.



Dans un contexte où les forêts sont souvent perçues uniquement sous l'angle de la production de bois, cette approche remet au centre leur dimension écologique, sociale, culturelle et sensible.

La forêt devient ainsi un espace d'apprentissage, de transmission et d'expérimentation collective. Habitant-es du territoire, enfants, bénévoles, visiteur-euses ou professionnel-les peuvent y découvrir d'autres manières de pratiquer et de comprendre les écosystèmes forestiers, dans une logique d'écoute, de coopération et de respect du vivant.



En parallèle, l'association Le Lien y développe une gestion forestière attentive aux équilibres écologiques et à la diversité des espèces. L'objectif est de préserver les dynamiques naturelles du milieu et de favoriser la résilience de la forêt face aux changements climatiques. Cette gestion s'inscrit dans une vision à long terme, où la forêt n'est plus considérée comme une ressource à rentabiliser rapidement, mais comme un écosystème vivant à protéger et à transmettre.

L'acquisition de la forêt du Bois du Pic illustre pleinement l'ambition portée par Forêts en Vie : permettre à des forêts de devenir des communs forestiers, gérés collectivement, au service du vivant.

Sortie en forêt du Bois du Pic © Association Le Lien

2025 DANS NOS FORÊTS EN VIE

Les forêts en vie ne sont pas des espaces figés.

Ce sont des lieux traversés par des dynamiques écologiques, humaines et collectives, où se construisent au quotidien d'autres façons de les gérer et d'en prendre soin.

25 % de la surface de nos forêts est laissée en libre évolution.

Dans ces espaces, la forêt peut se développer sans intervention humaine, selon ses propres rythmes et équilibres. Cette place laissée au vivant permet de préserver des habitats essentiels, de favoriser la biodiversité et de mieux comprendre les dynamiques naturelles des écosystèmes forestiers.

Sur le reste des surfaces, les associations usagères de nos forêts déploient des projets et des pratiques respectueuses des milieux forestiers et du vivant.

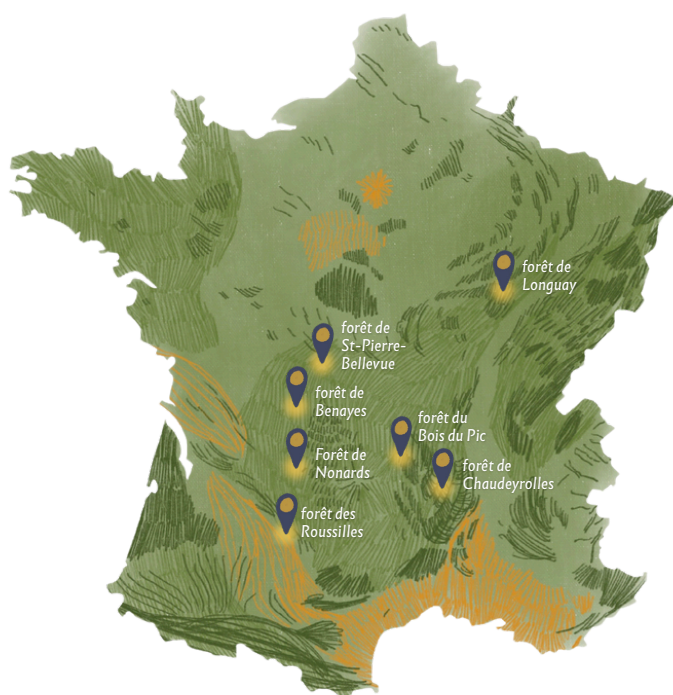
Gestion forestière douce, accueil du public, chantiers participatifs, transmission de savoirs, pédagogie, activités culturelles ou de reconnexion à la nature : chaque forêt devient un terrain d'apprentissage, de coopération et de déploiement d'alternatives forestières.

Ces initiatives montrent qu'il est possible de vivre avec les forêts autrement, en conciliant usages humains, préservation des écosystèmes et gouvernance collective. Elles témoignent aussi de l'engagement des associations, bénévoles, habitantes et habitants d'un territoire qui font vivre ces lieux au quotidien.

Ces initiatives montrent qu'il est possible de vivre avec les forêts autrement, en conciliant usages humains, préservation des écosystèmes et gouvernance collective.

Elles témoignent aussi de l'engagement des associations, bénévoles, habitantes et habitants d'un territoire qui font vivre ces lieux au quotidien.

D'autres collectifs sont actuellement suivis par Forêts en Vie en vue des acquisitions à venir (gestion douce et circuit courts, chantiers participatifs, formations et sensibilisation).



Carte de nos forêts © Hélène Copin

FORÊT DE CHAUDEYROLLES

Association Sous Lou Boès , Haute-Loire (43)

Chantiers participatifs, suivi de la biodiversité, sensibilisation tout public, formations, gestion douce, circuit-courts

Du 13 au 18 octobre 2025, les membres de Sous Lou Boès, accompagnés de bûcheron·nes et débardeuses venu·es de la proche Ardèche, ont mené un chantier forestier bénévole dans la forêt de Chaudeyrolles (43). Le dernier jour, des démonstrations ont été faites aux curieux et curieuses venu·es participer aux portes-ouvertes.

Au total, 35m³ de grumes de bois ont été prélevés sur la parcelle et convoyés vers une scierie locale, à quelques kilomètres de la forêt. Les bénéfices ont été reversés au fonds de dotation Forêts en vie.



Chantier en forêt de Chaudeyrolles © Marie Julliard

FORÊT DES ROUSSILLES

Association Les Hiron'Douelle, Lot (46)

Sorties natures et pédagogiques pour petits et grands (notamment pour les publics scolaires)

- Fête de l'arbre à Douelle (début novembre) avec animation dédiée aux jeunes publics ;
- Animation auprès des élèves de l'école de Douelle sur les insectes forestiers ;
- Fabrication de nichoirs ;
- Discussions autour de l'inventaire à réaliser en forêt des Roussilles avec les renforts de la LPO et du Conservatoire des Espaces Naturels du Lot.



Sortie pédagogique en forêt des Roussilles © Les Hiron'Douelle



La promo des Renardes en forêt de Nonards © Les Renardes

FORÊT DE NONARDS

Association Les Renardes, Corrèze (19)

Chantier école pour une formation de charpente traditionnelle allant de l'arbre à la poutre, gestion douce, circuit-courts

- Journée d'échange en forêt des Nonards entre l'association Les Renardes et Forêts en vie autour des sujets du bail forestier, du parcours de formation à la charpente traditionnelle et des possibilités de mise en place d'un circuit court auprès des artisans locaux amis du projet pour permettre un approvisionnement en bois du territoire.
- Revue des contours des parcelles ;
- Inventaire des essences en présence
- Organisation d'une session de formation en charpente traditionnelle prévue pour la mi-février 2026

FORÊT DE ST-PIERRE-BELLEVUE

Association Haut les Cimes, Creuse (23)

Gestion douce, chantiers participatifs, formations, sensibilisation

- Organisation de balades en forêt
- Sensibilisation aux enjeux des forêts



Sortie en forêt de St-Pierre-Bellevue © Haut les Cimes



Sortie en forêt de Benayes © Stéphane Pailler

FORÊT DE BENAYES

Association La CHOU, Corrèze (19)

*CHOU = Campagne Heureuse Ouverte et Unie
Projets pédagogiques, chantiers participatifs, gestion douce*

- Organisation en juin d'une demi-journée ouverte à toutes et tous pour découvrir la forêt de Forêts en vie et les projets de l'association La CHOU ;
- En décembre : chantier participatif afin de sécuriser une portion de route de la commune.

» Ce chantier fut l'occasion d'un échange entre l'association La CHOU et l'association Les Renardes avec la venue d'une « renarde bûcheronne » qui a prêté main forte aux membres de la CHOU.

Un bel exemple de cohésion et de collaboration entre les différentes associations porteuses de projets pour des forêts vivantes.

FORÊT DE LONGUAY

Association Un Monde en Moi, Haute-Marne (52)

Sylviculture douce et respectueuse des écosystèmes, inspirée des logiques naturelles, ateliers et stages pour tous les âges (pistage animalier, immersion en nature, vannerie), ateliers de reconnexion au vivant, favorisant les synergies entre territoire et nature

- Mise en lumière de la forêt de Longuay et de l'association Un Monde en moi lors d'un reportage sur France 3 Champagne-Ardenne ;
- Stages Gardien-ne du Vivant : stage d'immersion en nature de 4 jours et 3 nuits, pour les 14/19 ans ;
- Stages Le Chant des pistes : découverte du pistage, les traces et indices
- Premier stage de sylviculture douce à destination des membres du Conseil d'Administration d'Un Monde en moi (animé par Pascale Laussel, membre de l'association Dryade).



Ateliers en forêt de Longuay © C. Pendelieu



Sortie en forêt du Bois du Pic © Association Le Lien

FORÊT DU BOIS DU PIC

Association Le Lien, Puy-de-Dôme (63)

Redécouverte des liens humains/forêts (via des ateliers pédagogiques, culturels et de reconnexion), gestion forestière respectueuses du vivant.

- Acquisition de la forêt par Forêts en vie et mise en gestion à l'association Le Lien ;
- Organisation d'une balade immersive dans la forêt pour mieux connaître ses différentes placettes ;
- Travail de programmation des événements pour 2026 ;
- Construction de la gouvernance du groupe et ouverture du projet sur le territoire.



ESSAIMER

À travers la (re)création de communs forestiers, Forêts en vie défend une approche systémique qui replace les forêts au cœur des territoires, du vivant et des usages collectifs. Mais pour que ce modèle prenne de l'ampleur, il doit être partagé, transmis et rendu accessible. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à son essaimage à l'échelle nationale.

Rencontres publiques, interventions, visites de forêts, événements, partenariats, outils de communication et mobilisation citoyenne participent à faire connaître le fonds de dotation et à inspirer d'autres projets de forêts en vie sur les territoires.



Coalition Forêts © M.-F. Lebecq

Cet essaimage passe également par la création d'outils juridiques capables de sécuriser et de pérenniser les alternatives forestières. C'est ce que Le RAF et Forêts en Vie proposent avec le Bail Forestier Solidaire et Écologique. Ce bail a été créé en s'inspirant du « Bail Forêts en vie », créé spécifiquement pour la mise à disposition de nos forêts aux associations porteuses de projets.

Ce nouvel outil innovant permet à tout type de propriétaires forestiers de confier leurs forêts à des acteur·rices engagé·es dans une gestion respectueuse du vivant, via un cahier des clauses environnementales et sociales exigeant tant pour la préservation des écosystèmes forestiers que pour le respect des humain·es qui y travaillent. En facilitant la transmission et la protection durable des forêts, ce bail ouvre de nouvelles perspectives pour multiplier les alternatives forestières au-delà des acquisitions portées par Forêts en Vie.



Ciné-débat animé par Nathalie Naulet © M.-F. Lebecq

Au-delà des forêts acquises, notre ambition est donc de contribuer à faire émerger un mouvement plus large avec le Réseau pour les Alternatives Forestières : un réseau de lieux, de collectifs, d'outils et de pratiques qui expérimentent d'autres façons de prendre soin des forêts, de les gérer et de les transmettre.

ACTIONS DE COMMUNICATION

SITE INTERNET

Le site internet a été redynamisé à partir du mois de septembre 2025 (suite au recrutement sur le poste communication / collecte).

La carte des forêts, les actualités et les présentations de nos porteurs de projets ont été mise à jour, ainsi que les pages présentant les membres du CA et l'équipe. Un travail a été mené avec [Terre Nourricière](#) sur la performance du site, l'adaptation à la charte graphique de Forêts en vie et la remise en forme de certaines pages.



ENSEMBLE GARDONS
nos forêts vivantes

QUI SOMMES-NOUS? LES ACTIONS LES ENJEUX ACTUALITÉS PARTICIPER EN IMAGE APPEL À PROJETS

Découvrir Forêts en vie en vidéo



Extrait de la page d'accueil du site www.foretsenvie.org



Les dernières nouvelles de Forêts en vie

#1 Acquisition de 22 hectares de forêt le 31 juillet dernier !

Tous sommes heureux et heureuses de vous présenter notre toute dernière acquisition dans le Puy-de-Dôme : La forêt du bois du Pic.

Située en plein cœur du Parc Naturel Régional Livradois-Forez, ce sont 22 hectares que



Vie de nos forêts
7 forêts dans 4 régions !

#1 Forêt de Benayes (19)

Sortie en forêt le 13 juin à Benayes

Le 13 juin dernier, Nathalie Nautet a invité citoyennes et citoyens pour une sortie dans la forêt de Benayes (19), acquise par le fonds de dotation suite à un don généreux.

Au programme : Une présentation de Forêts en vie, de la forêt de Benayes et de l'association La CHOU (Campagne Heureuse Ouverte et Unie) qui portera les projets sur place (projets pédagogiques naturalistes et de gestion forestière).

#2 Forêt de Longuay, Dancevoir (52)

Un passage remarqué sur France 3 Champagne-Ardenne !

Le 1er juillet dernier, Catherine Pendellau présentait la forêt de Longuay au journal 19/20 de France 3 Champagne-Ardenne. Acquis par Forêts en vie au début de l'année 2025 grâce à la mobilisation de nos généreuses et généreux mécènes, cette forêt est aujourd'hui gérée par l'association Un monde en moi. Ce reportage fut l'occasion d'apporter un réel coup de projecteur sur les nombreux et beaux projets menés par le collectif autour des communs forestiers !

Pour regarder la vidéo, cliquez ici !

Extraits de notre lettre d'information

LETTRE D'INFORMATION

La lettre d'information compte 1735 abonné-es à la fin 2025, soit une progression de 427 lecteurs et lectrices sur l'année ce qui montre l'intérêt croissant pour les missions de Forêts en Vie.

4 lettres d'information ont été envoyées au cours de l'année. Le taux moyen d'ouverture de l'ensemble des courriels s'élève à plus de 60 % !

RÉSEAUX SOCIAUX

8133

abonné-es sur Facebook

➡ stable par rapport à 2024

592

abonné-es sur LinkedIn

↗ + 30% par rapport à 2024

2611

abonné-es sur Instagram

↗ + 37% par rapport à 2024

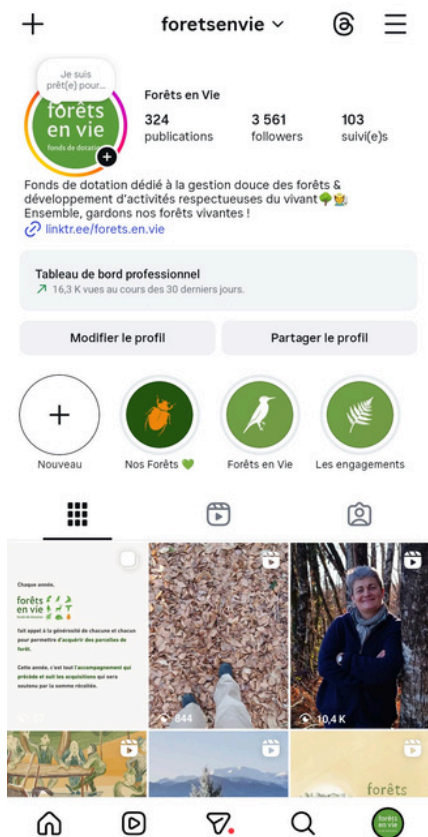
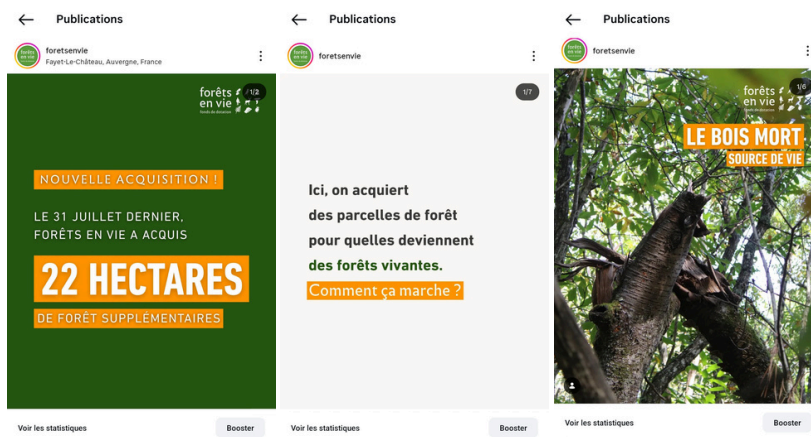
95

abonné-es sur Youtube

↗ + 10% par rapport à 2024

Entre septembre et décembre 2025, l'ensemble des contenus ont été retravaillés : graphismes, discours, approches, tournage et montage de vidéos.

L'objectif : apporter plus de connaissances sur les missions du fonds de dotation et sur les différentes forêts acquises.



Au mois de décembre, plusieurs créateurs et créatrices de contenus ont repartagé nos actions et notre collecte, boostant réellement notre visibilité :



Daphné Brouillet
[@daphneblt](#)



Vincent Verzat
[@partager_cest_sympa](#)



Victoria Vidal
[@vicplusgreen](#)

En parallèle, Forêts en vie a mis en place un partenariat avec Haut & Court société indépendante de production et de distribution de films autour du film *Le Chant des Forêts* de Vincent Munier.

Ce partenariat a permis de développer la visibilité du film et du fonds de dotation.

14 AVRIL 2026

CINÉ-DÉBAT
autour du film *Le Chant des Forêts* de Vincent Munier, organisé par Forêts en vie, en partenariat avec Oxfam et Envol Vert (branche locale du RAF)

Où ?
Cinéma Utopia
Borderouge, Toulouse (31)

Quand ?
Le 14 avril à 20h

LE CHANT DES FORÊTS
un film de VINCENT MUNIER

daphneblt

Vous me demandez souvent des causes à soutenir alors en voici une : la ✚ protection des forêts ✚

j'ai découvert @foretsenvie qui achète des parcelles de forêts pour les protéger, développer des activités en lien avec les territoires, améliorer la biodiversité. 🌿🏡

JE NE LE SAVAIS PAS MAIS LES FORÊTS C'EST LE 3E PLACEMENT APRÈS L'IMMOBILIER ET LES MARCHÉS FINANCIERS, LES BANQUES, ASSURANCES, FONDS DE PENSION ETC POSSÈDENT 50% DE LA SURFACE DES FORÊTS FRANÇAISES ET JE VOUS LAISSE IMAGINER QUE C'EST PAS POUR LAISSER POUSSER LES FLEURS 🥰

FORÊTS EN VIE C'EST UN FONDS DE DOTATION (BUT NON LUCRATIF) MIS EN PLACE PAR DES CITOYENS, DES FORESTIERS ET ARTISANS DU BOIS ET EST EN QUÊTE DE DONNS POUR CONTINUER SES ACTIVITÉS DE PROTECTION DES FORÊTS ALORS JE VOUS METS LE LIEN JUSTE EN DESSOUS 🌿🏡

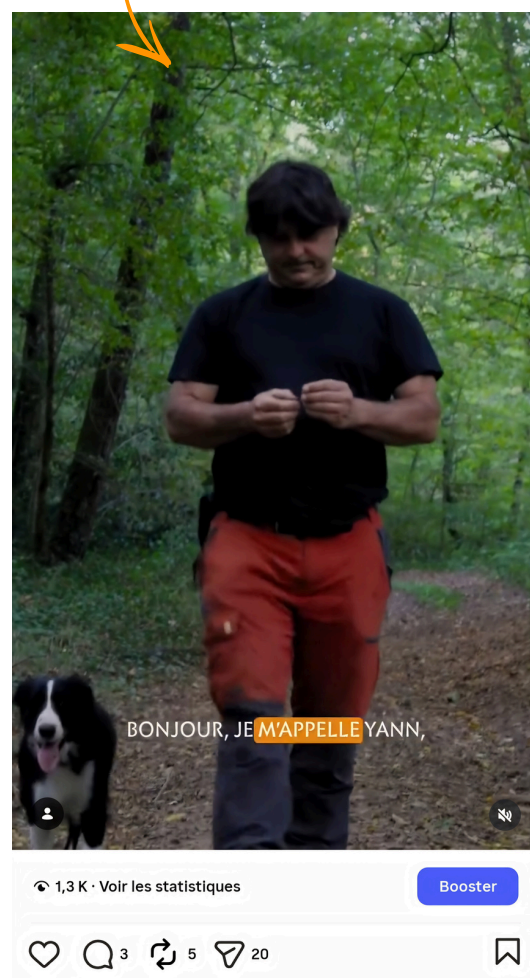
[CLIQUE ICI](#) 🌿✚

PARTAGE SPONTANÉ

Les contenus vidéos sont ceux qui ont attiré une plus large audience en 2025.

- Une vidéo en particulier s'est démarquée en décembre, avec 10 300 vues en deux semaines seulement. Cette vidéo est une interview de Nathalie Naulet (coordinatrice de Forêts en vie) dans laquelle elle répond aux questions fréquentes sur le fonds de dotation.
- Une autre vidéo a été particulièrement appréciée : celle de la présentation de la forêt des Roussilles par Yann, porteur de projet au sein de cette forêt vivante.

Ces deux vidéos, humaines, simples et tournées en forêt sont tout à fait à l'image de Forêts en vie, expliquant très certainement l'engouement qu'elles ont suscité.



RELATIONS PRESSE

Le 18 août, la revue *Projet* donnait la parole à Nathalie Naulet (coordinatrice Forêts en vie) et à Madline Rubin (directrice du RAF) dans le cadre d'un article sur les alternatives sylvicoles. Une belle opportunité pour nous de parler des actions menées par le réseau et le fonds de dotation !

Lire l'article : [Alternatives sylvicoles, "La forêt est avant tout un sol"](#)

Le 1er septembre, Nathalie Naulet était invitée au micro du média Impact Info. Elle est revenue, au cours de cet échange, sur les alternatives forestières développées par le RAF et Forêts en vie, et notamment sur l'acquisition de foncier forestier par le fonds de dotation, dans le but d'en faire un bien commun, avec une approche plus éthique et respectueuse du vivant.

Écouter l'émission : [Pourquoi la forêt doit-elle devenir un bien commun ?](#)

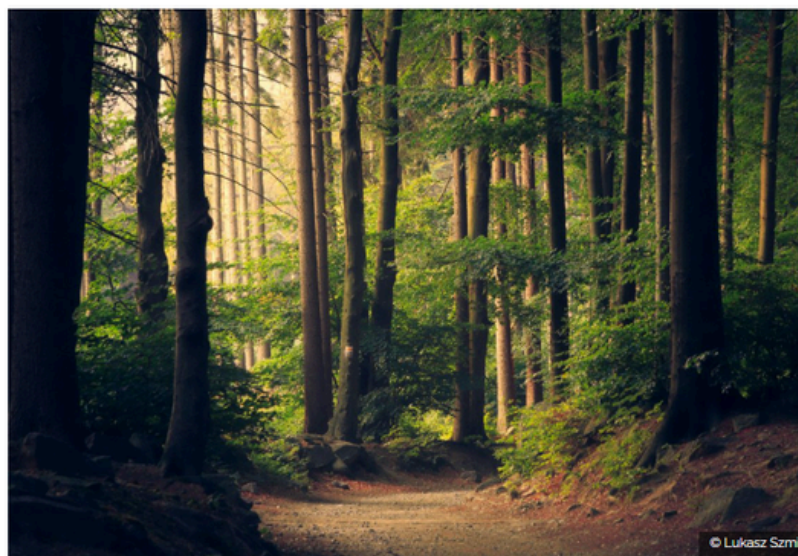
Au mois de décembre, le média Le Zéphyr a publié un article sur Forêts en vie, fruit d'une interview de notre coordinatrice.

Lire l'article : ["En acquérant des parcelles de forêts, nous reprenons la main sur leur devenir" – Le Zéphyr](#)



Pourquoi la forêt doit-elle devenir un bien commun ?

🕒 10:44 · 1 septembre 2025



« EN ACQUÉRANT DES PARCELLES DE FORÊTS, NOUS REPRENONS LA MAIN SUR LEUR DEVENIR »

🕒 PHILIPPE LESAFFRE · 23 DÉCEMBRE 2025

LE BAIL FORESTIER SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE POUR DES FORÊTS VIVANTES !

Il est important de signaler que le portage du projet de Bail Forestier Solidaire et Écologique est passé du Fonds de dotation Forêts en vie au Réseau pour les Alternatives Forestières au 1er septembre 2025. En effet, le Fonds de dotation Forêts en vie a porté les prémices de ce projet de 2022 à août 2025, mais sa mise en œuvre ne relevant pas de son objet statutaire, c'est donc au sein du RAF que le projet se poursuit depuis le 1er septembre 2025.

CRÉATION DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU BAIL FORESTIER SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Durant le premier semestre 2025, le Bail a été relu et amendé par des cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'environnement et propriété intellectuelle.

La relecture par Géo-avocats, Cabinet spécialisé en droit de l'environnement, a donné lieu à une nouvelle version du Bail intégrant des reformulations juridiquement fiables (par exemple en ce qui concerne les droits de chasse). Ce travail a aussi permis d'éviter toute « redite » ou superposition entre le Bail et le Cahier des clauses qui lui est annexé.

Le travail avec le Cabinet Légicoop sur la propriété intellectuelle et la protection des œuvres a donné lieu à la rédaction d'un contrat d'utilisation des œuvres placé en première page du Bail FSE et Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) permettant de protéger ces documents d'éventuelles contrefaçons ou d'utilisations commerciales.

Durant toute l'année 2025 ces évolutions ont été traduites de manière notariée dans le Bail grâce au partenariat qui se poursuit avec Maître Christophe Gourgues du Réseau RURANOT.

Afin d'accompagner le Bail qui est un document notarié en langage juridique, nous avons rédigé une notice explicative pour les personnes (propriétaires ou porteuses de projets) intéressées, afin qu'elles puissent comprendre : ce qu'est le Bail FSE, à quoi il sert, qui peut être bailleur, qui peut être preneur, pour quels types d'activités en forêt, comment le Bail s'articule avec les documents de gestion durable, comment fixer le montant du loyer, et que faire en cas de conflit.

LE CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

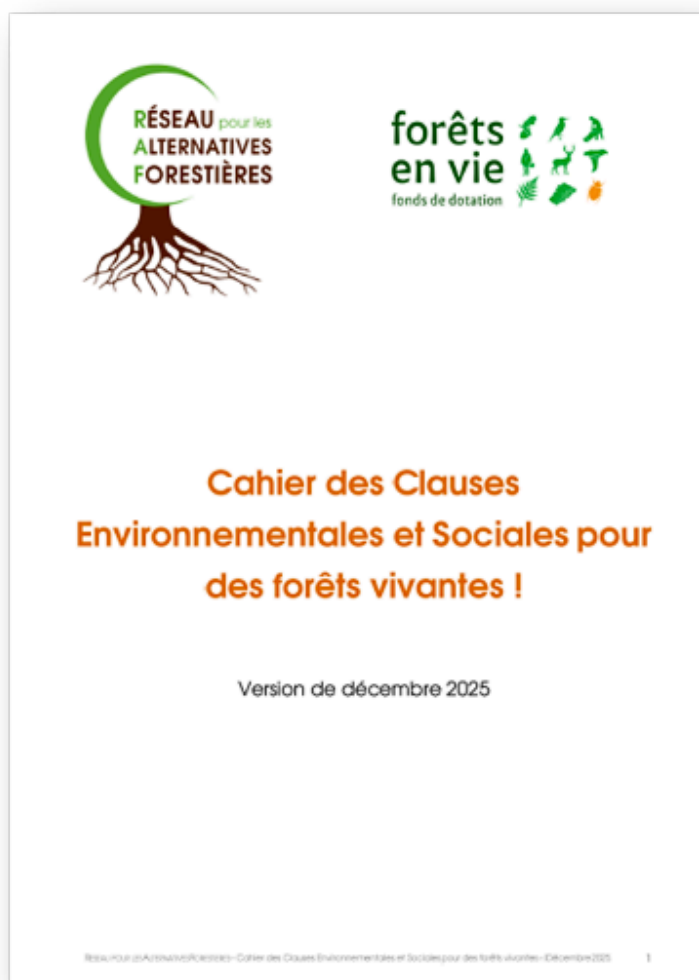
La relecture par Géo-avocats, a donné lieu à une nouvelle version du CCES intégrant de nombreuses références au droit de l'environnement (Code forestier, IOTA, Charte de l'environnement) et des reformulations juridiquement vérifiées de certaines clauses.

Le contrat d'utilisation formulé avec le concours du Cabinet Légicoop figure en première page de ce document afin de le protéger de contrefaçons ou d'utilisations commerciales.

Le RAF et le Fonds de dotation ont acté la possibilité d'utiliser le CCES en annexe à d'autres types de contrat, suite à une demande émergente formulée par plusieurs partenaires et acteurs (PNR, CEN, ETF, ORE forestières, ...).

Une version indépendante du CCES a donc été rédigée afin de pouvoir fonctionner sans être lié au Bail FSE.

Des modifications de formulations ont aussi été intégrées suite aux retours de nombreux partenaires (consultés lors de la journée du 10 avril, ou lors de webinaires ou ateliers dédiés au Bail), afin de les rendre plus compréhensibles.



SUIVI ET GARANTIES DES PRATIQUES DANS LES FORÊTS

Document-type d'état des lieux des forêts

De mars à juillet 2025, nous avons fait appel à un prestataire : Fabrice Betton, gestionnaire forestier de l'entreprise « l'éco de la forêts », afin d'élaborer le document-type d'état des lieux des forêts à partir d'un cahier des charges défini par nos soins.

Le prestataire a élaboré un outil d'état des lieux avec le concours d'un comité de suivi associant deux personnes de l'équipe salariée du RAF et Forêts en Vie, et deux personnes du CA de Forêts en Vie.

Ce document-type est décliné en plusieurs outils :

- Un mode d'emploi avec méthodologie
- Une partie « générale » comprenant des informations administratives et un descriptif de la forêt
- Une partie "forêt" comprenant les observations à faire dans la forêt lors de l'état des lieux

Une partie "placette", utilisée uniquement pour les projets sylvicoles

Cet outil permet de réaliser un état des lieux « entrant » dans les forêts mises à Bail et de mesurer les évolutions lors de visites ultérieures. Il réunit de nombreux critères de mesure et se veut accessible à des propriétaires et preneurs non professionnels. Il peut servir pour tous les types d'activités en forêt inclus dans le Bail FSE et le CCES : projets de sylviculture douce, projets pédagogiques, libre évolution, projets naturalistes, projets culturels, projets de cueillette raisonnée.

Étude de faisabilité pour un système de suivi et de garanties

De février à juillet 2025, nous avons fait appel à une prestataire : Anne Berthet, entreprise « Ecouter aux racines » afin de réaliser une « étude de faisabilité pour la mise en place d'un dispositif de suivi et de garanties des clauses environnementales et sociales du Bail Forestier solidaire et écologique » à partir d'un cahier des charges de mission rédigé par nos soins.

Cette prestation s'est réalisée en lien avec un comité de suivi composé de 2 membres de l'équipe du RAF et de Forêts en Vie et deux membres du CA de Forêts en Vie.

La prestataire a réalisé l'étude à partir d'entretiens réalisés avec des acteurs clé, ainsi qu'une veille documentaire approfondie (CIRAD, Nature et Progrès, Paysans de Nature, WWF, PEFC, Terre de liens, Sylv'acctes, Fédération des CEN, GFSFM, Fortea Consulting, Centre d'écodéveloppement de Villarceaux, Accueil Paysan).

Cette étude contient des recommandations qui ont été de réels outils d'aide à la décision pour les Conseils d'administration du RAF et de Forêts en vie, qui ont acté lors d'une réunion commune le 4 décembre 2025 la volonté de création d'un Système Participatif de Garantie qui permettra au RAF de certifier les pratiques des acteurs respectant les engagements du Cahier des clauses environnementales et sociales.

PARTAGE ET VALORISATION

Journée des partenaires

Nous avons organisé une « Journée partenaires » le 10 avril 2025 à Paris pour partager le Bail FSE avec nos partenaires financiers, stratégiques et opérationnels.



Cette journée a rassemblé 40 personnes issues de différentes organisations :

- **Partenaires opérationnels** : Fédération des éclaireurs et éclaireuses, FRENE, Prosilva, Sylv'ACCTES, Terre de liens, Cœur de forêt, CEN Auvergne, Fédération des CEN, Envol Vert, Biota,
- **Partenaires financiers** : Fonds Demain sur Terre, Fonds Maupertuis, Yes Futur !, Anyama, Fondation Terre Solidaire,
- **Associations porteuses de projets** : Association Plein d'essences, Un Monde en Moi, Sous Lou Boès, les Hiron'Douelle.

Webinaires, évènements, congrès

Nous avons organisé plusieurs temps de présentation du Bail FSE :

- Le 26 février pour la Coordination Libre Evolution (11 participant-es)
- Le 22 mai pour les membres du RAF (40 participant-es)
- Le 21 juin lors de l'Assemblée Générale du RAF (25 participant-es)
- Le 28 novembre lors du Congrès national des Conservatoires d'Espaces Naturel avec un atelier dédié (60 participant-es)

LE BAIL FSE DANS LES MÉDIAS

Une chronique dans la revue *Fracas*

Un article « Un nouveau Bail pour une forêt durable » dans le Magazine trimestriel Village, de la société de presse « L'acteur rural » publié dans le n°164 :

<https://villagemagazine.fr/un-nouveau-bail-pour-une-foret-durable/>

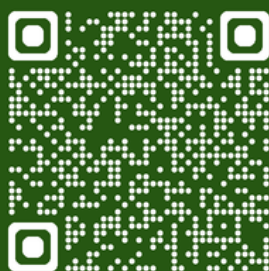
Et de nombreuses perspectives pour 2026 qui pourront se déployer au sein du RAF !

UN GRAND MERCI !

Aux fondations, fonds de dotation, mécènes et à toutes et tous nos généreux·euses donateur·rices pour leur soutien fidèle, sans lequel nous ne pourrions mener nos actions.



Vous souhaitez nous soutenir ? C'est par ici !



[Lien vers notre page Hello Asso](#)

Pour suivre nos dernières actualités :



www.foretsenvie.org

